

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18056 - 70ÈME ANNÉE

À quelques mois de la coupe, la demande de subvention supplémentaire toujours pas présentée à l'Europe, le temps joue contre les planteurs, les ouvriers d'usine et les transporteurs

## Canne à sucre Rien n'est acquis



L'avenir du sucre réunionnais n'est toujours pas assuré après la visite de George Pau-Langevin.

Dans un courrier adressé au sénateur Georges Patient fin décembre, François Hollande a écrit ceci au sujet de la filière canne : « je peux vous confirmer mon engagement d'un soutien accru à la canne après la disparition des quotas sucriers en 2017 ». Hier, la ministre des Outre-mer a dit que l'État va demander l'autorisation à l'Union européenne de relever le plafond des subventions versées par la France à la filière, et également l'exclusion du sucre roux de canne des négociations commerciales de l'UE avec le Vietnam. Le message de George Pau-Langevin est très clair : pour 2017, rien n'est acquis.

**C**omme le président de la République au mois d'août, la ministre des Outre-mer avait à son programme une séquence sur l'agriculture avec là aussi la visite d'un outil de production conclu par un discours. George Pau-Langevin s'est donc rendue dans une exploitation de Sainte-Anne, chez la famille Langlade. Tous les acteurs de l'agroalimentaire étaient présents, ainsi que plusieurs élus : Pierre Vergès, vice-président du Conseil général délégué à l'Agriculture ; Jean-Claude Fruteau, député-maire de Saint-Benoît auteur d'un rapport sur l'avenir de la filière canne ; les conseillers généraux Huet et Leconstant, ainsi que Daniel Gonthier, président de l'Association des maires de La Réunion. Du côté des agriculteurs, Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, Jean-Yves Minatchy, président de la CGPER, et Frédéric Vienne, président de la FDSEA, étaient également présents. L'exploitation des Langlade a plusieurs activités : élevage, canne à sucre sur 12 hectares, et arboriculture. Les trois filières ont donc été présentées à la ministre. C'est sur la filière canne que George Pau-Langevin était la plus attendue. En 2017, c'est la fin du quota sucrier, et donc du prix garanti pour le sucre produit à La Réunion, qu'il soit vendu ou pas. Le soutien public est indispensable pour que le sucre réunionnais puisse trouver des acheteurs après 2017.

**Pierre Vergès,  
vice-président du Conseil général  
délégué à l'agriculture**

Pour le responsable de l'agriculture au Département, la déclaration de la ministre est la confirmation des propos tenus par d'autres membres du gouvernement. C'est une accentuation de l'engagement du président de la République.

L'engagement est très lourd, car il concerne tous les Réunionnais et pas seulement les planteurs. La canne à sucre est en effet le pivot de la diversification. L'élu salue l'existence d'un comité de dialogue rassemblant tous les acteurs de la filière.

Pour Pierre Vergès, la lutte est donc loin d'être terminée. La défense de la filière canne est « un éternel combat ».

**Jean-Yves Minatchy,  
président de la CGPER**

Le syndicaliste a chaleureusement applaudi les déclarations de la ministre. Pour lui, c'est la confirmation

**François Hollande  
parlait à l'indicatif**

Au mois d'août, François Hollande était venu à La Réunion. Il avait dit son engagement de présenter une demande d'autorisation pour une aide supplémentaire de 38 millions d'euros pour la filière, ainsi que l'exclusion du sucre roux de canne des accords commerciaux signés par l'Union européenne. Fin décembre, le président de la République a écrit ceci au sujet de la filière canne, dans une lettre adressée au sénateur Georges Patient : « je peux vous confirmer mon engagement d'un soutien accru à la canne après la disparition des quotas sucriers en 2017 ». Cette affirmation à l'indicatif veut donc dire que tout est acquis, et que la filière a donc la garantie de la hausse des subventions.

Mais hier, la ministre des Outre-mer n'a pas confirmé cette phrase à l'indicatif. Le conditionnel est de retour.

**George Pau-Langevin  
parle au conditionnel**

En effet, la ministre a dit l'engagement du gouvernement pour « la sollicitation à venir de l'Europe pour le relèvement du plafond des aides de l'État de 38 millions d'euros ». Elle a aussi dit au sujet des sucres spéciaux : « nous travaillons à leur exclusion de l'accord commercial entre l'Europe et le

Vietnam », mais pas d'information sur une demande d'exclusion des discussions entre l'Europe d'une part, les États-Unis et le Mexique d'autre part qui sont aussi deux grands pays producteurs de sucre roux de canne.

George Pau-Langevin a dit aussi que le préfet a mandat pour discuter avec les acteurs de la canne à sucre des prérequis nécessaires afin que la filière puisse relever le défi de la fin des quotas en 2017. Ces prérequis ne dépendent pas tous du gouvernement, a-t-elle précisé. L'objectif est de « définir une stratégie pour affronter ensemble la commission ». Enfin, la ministre a rappelé que la date de l'échéance 2017 était connue depuis longtemps, mais « nos prédécesseurs n'ont pas assez anticipé ».

**Rien n'a bougé**

Entre le discours de François Hollande à Bois-Rouge et celui de George Pau-Langevin, rien n'a changé, si ce n'est l'exclusion du sucre roux de canne de l'accord entre l'Afrique du Sud et l'Union européenne.

À quelques mois de la prochaine coupe, la demande de subvention n'est pas encore déposée. C'est donc l'incertitude la plus totale alors que les discussions doivent se tenir pour définir le prix de la canne à sucre payé au planteur lors de la prochaine récolte.

**M.M.**

des engagements de François Hollande.

**Jean-Claude Fruteau,  
député et auteur d'un rapport sur  
la filière canne**

Pour le parlementaire, la lettre adressée au sénateur Patient constitue une nouvelle preuve de la fermeté de l'engagement du président de la République à défendre la filière. À travers cette visite, le gouvernement réaffirme son soutien à la canne à sucre à La Réunion. Des assurances ont été données, dit-il.

**Un jeune agriculteur pense  
à la diversification**

Au cours de la présentation de la filière canne, le fils de M. et Mme Langlade a été interrogé sur les perspectives qu'il donne à l'exploitation familiale.

Il a dit vouloir se diversifier tout en étant attentif aux décisions qui seront prises d'ici 2017.

Le député Jean-Claude Fruteau a ju-

gé bon de réagir aussitôt, appelant le jeune à affirmer plus fortement son optimisme dans l'avenir de la filière canne.

**Le préfet pour une convention  
canne de longue durée**

Pour Dominique Saurain, il est important de se mettre d'accord sur la méthode qui présidera à la négociation de la future convention canne qui fixera le prix de cette production dans quelques mois.

Il dit que l'on s'engage sur une longue durée, avec au coeur de cette période le bouleversement entraîné par la fin des quotas en 2017.

**Le coup de massue venu de Maurice**

L'annonce de la signature d'un contrat d'approvisionnement de 130.000 tonnes de sucre mauricien par Cristal Union a jeté un froid. Tous les détails dans notre prochaine édition.

## Edito

### Demain la Grèce laboratoire de l'alternative à l'ultralibéralisme en Europe ?

**D**emain les Grecs vont renouveler leur Parlement. La coalition Syriza est donnée gagnante. Elle porte l'espoir du changement après plusieurs années de politique d'austérité lourdes de conséquences.

Depuis la brutale révélation de la réalité de la dette publique, la Grèce a vu la crise s'amplifier. En échange de prêts, le FMI, la Banque centrale européenne et la Commission européenne ont imposé l'application au gouvernement de plans d'ajustement structurels. Ces mesures ont été mises en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique lors des décennies précédentes. Mais cette fois, cela s'est passé dans un pays d'Europe membre fondateur de l'OTAN. La population a payé le prix fort. Ce sont d'abord les chômeurs et les retraités qui ont vu leurs droits régresser. Puis des milliers de fonctionnaires ont été licenciés. La casse sociale s'est étendue au secteur privé. L'objectif de cette politique est l'alignement des salaires et des droits par le bas avec les pays les moins-disant sociaux de l'Union européenne. La Grèce est devenue le laboratoire de l'ultra-libéralisme en Europe.

Ces mesures ont eu des conséquences politiques. Les socialistes du PASOK ont lancé le premier plan d'austérité. Ils ont ensuite été laminés aux élections, passant de 160 députés en 2009 à 33 actuellement. Aux dernières européennes, l'ancien premier parti de Grèce a chuté à 8 %. Demain, il sera largement battu. Les

conservateurs ont ensuite pris les rennes du pays pour appliquer la même politique. Ils ont dû recourir au soutien des socialistes pour constituer une majorité fragile, aux ordres des autorités européennes et du FMI.

Actuellement, deuxième force du Parlement, la coalition Syriza est la favorite du vote de demain. Elle compte remettre en cause la politique d'austérité, renégocier la dette laissée par les précédents gouvernements. Elle s'engage aussi à augmenter le pouvoir d'achat des plus bas revenus, en portant notamment le salaire minimum à 750 euros.

Si Syriza remporte le scrutin, ce sera donc une autre politique. La Grèce pourrait donc devenir le laboratoire de l'alternative à l'ultralibéralisme en Europe.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## George Pau-Langevin à la Mission locale Nord

# La ministre des Outremer salue la Garantie Jeune

La ministre des Outremer a eu un discours bien lissé sur la Garantie Jeune. Georges Pau-Langevin est venue pour la seconde fois sur la question de l'emploi des jeunes à La Réunion.



Pour George Pau-Langevin, la « richesse d'un pays, c'est sa jeunesse »

Dans un département où 56,2 % des actifs de 15 à 24 ans sont au chômage, l'emploi est une priorité pour de nombreux acteurs. Pour la ministre, la « richesse d'un pays, c'est sa jeunesse. Quand on fait quelque chose pour les jeunes, c'est une manière de préparer notre avenir à tous ».

Un avenir synonyme de désespoir pour les jeunes, qui sont les premières victimes du chômage. En effet, l'an dernier, plusieurs ont fait entendre leurs voix pour avoir un emploi, parfois avec violence.

Pour George Pau-Langevin, les représentants de la mission locale de La Réunion, certaines entreprises partenaires et l'Etat, la Garantie Jeune permet aux jeunes de s'insérer plus facilement dans l'emploi. Cependant, les missions locales ont dû mettre les bouchées double.

### Premier bilan

En effet, en avril 2014, ils étaient 300 à bénéficier du dispositif sur les 1.839 places disponibles à La Réunion. Au 31 décembre 2014, ils

sont 1.897, une augmentation considérable, à la suite de la visite de la ministre des Outremer et du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

George Pau-Langevin a assuré que « le dispositif n'est pas pour tout le monde », mais il fonctionne pour une partie des jeunes. Sur les plus de 25.000 jeunes sans emploi, seuls 2.040 pourront obtenir les outils fournis par cette garantie, en 2015. Ce qui représente 201 places supplémentaires.

Sur les 49 jeunes sortis du système, 2 ont obtenus un CDI dans une entreprise. La majeure partie de ces jeunes, 81,9 % sont en alternance et 21,6 % en situation d'emploi. Les chiffres ne disent pas le nombre de jeunes qui ont obtenu un emploi stable à la sortie du dispositif.

### Un emploi... à 10.000 kilomètres d'ici

Cependant, une bonne partie de ces jeunes, notamment ceux présents lors de la présentation, sont incités à la mobilité pour se former, « et si

tout se passe bien à avoir un CDI », a indiqué le dirigeant de Vindemia-Casino.

En effet, une vingtaine de jeunes de la mission nord sont envoyés en France « avec la promesse d'un CDI », a indiqué Jacques Lowinsky, président de l'ARML (Association régionale des missions locales de la Réunion). Des promesses souvent non tenues, comme ce fut le cas pour des jeunes partis se former pour pouvoir travailler sur la nouvelle route du littoral.

### « Démarche de solidarité »

Malgré les effets négatifs de ce dispositif, il ravit les jeunes qui en bénéficient. Pour Mélanie, Morgane, Eugène et Amina, « la Garantie Jeune m'a beaucoup apporté. Cela m'a apporté un soutien et un accompagnement personnel ». Pour Jacques Lowinsky, il y a de nombreuses histoires de vie « difficiles » qui pèsent sur ces jeunes, dont 47 % viennent de quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour la ministre des Outremer, « c'est très positif de voir les vrais gens. La Réunion est une région où il y a énormément de jeunes, c'est une région où les gens ne se laissent pas abattre ». Raison pour laquelle, cette dernière a mis l'accent sur « la démarche de solidarité qui profite à tout le monde ».

Une solidarité mit en exergue par les tuteurs présents, comme Vincent qui a évoqué « sa fierté » de voir son ancien apprenti s'exprimer aussi bien. Ce dernier a souhaité que plus de jeunes bénéficient de la Garantie Jeune, assurant qu'il faut « développer les métiers d'ouvriers à La Réunion, parce que ce sont les commerces qui font la tradition réunionnaise », et développer La Réunion.

**Céline Tabou**

## Une délégation américaine conduite par une vice-ministre à la Havane

# USA-Cuba : premières rencontres historiques

**Pour la première fois depuis 35 ans, des responsables américains et cubains ont échangé lors d'une réunion sur la question migratoire. Du 21 au 22 janvier, les deux parties ont également débattu de la normalisation de leurs relations diplomatiques.**

Ces pourparlers résultent d'une décision commune des présidents américain, Barack Obama, et cubain, Raul Castro, annoncée publiquement le 17 décembre. Les deux hommes avaient confirmé dans deux discours prononcés simultanément, le rapprochement diplomatique entre les deux pays, dont les relations diplomatiques sont rompues depuis 1961.

Ces deux jours ont été les premières rencontres officielles, après 18 mois de négociations secrètes entre Washington et La Havane, sous l'égide du Vatican et du Canada.

### Vers une normalisation des échanges

La sous-secrétaire d'État pour l'hémisphère occidental, Roberta Jacobson, est devenue le premier responsable américain à fouler le sol cubain depuis 1980. Son prédécesseur Peter Tarnoff, secrétaire d'État adjoint, s'était rendu à trois reprises à Cuba, sous l'administration de Jimmy Carter.

Cette fois-ci, les deux camps ont échangé sur le rétablissement des relations diplomatiques, en vue de concrétiser ses premiers échanges, il sera question de la réouverture d'ambassades. À la veille de la rencontre, le 20 janvier, le président Barack Obama avait appelé à « tendre une main amicale au peuple cubain ».

De son côté, la Maison-Blanche a indiqué qu'elle présenterait aux parlementaires la levée de l'embargo commercial et financier imposé à l'île depuis 1962. Une levée qui devrait se heurter à la majorité républicaine au Congrès qui a annoncé son opposition au projet.

Toutefois, le gouvernement américain avait déjà levé une série de restrictions commerciales et sur les voyages, assouplissant également les transferts de fonds de migrants

cubains. De son côté, La Havane a libéré 53 prisonniers politiques figurant sur une liste remise par les États-Unis.

Mais « nous n'entretenons aucune illusion sur ce gouvernement et sa volonté d'appliquer ces droits universels », a indiqué le département d'État, ajoutant que « les engagements sur les droits de l'homme et la démocratie resteront au centre » des discussions.

D'après l'Agence France Presse, un responsable cubain du ministère des Affaires étrangères mettait l'accent sur le respect des « conceptions politiques différentes », exigeant des discussions dépourvues « d'entraves à la souveraineté » de l'île.

### Des défis à relever

Après plus d'un demi-siècle d'hostilité et de défiance, les États-Unis et Cuba devraient pouvoir renouer des liens diplomatiques et commerciaux pacifiés, en dépit des nombreux obstacles qui se dressent devant eux.

En effet, la première phase des discussions a été l'occasion pour les deux parties de marquer leurs positions, concernant en premier lieu à la révision des accords migratoires signés en 1994. Ainsi, les représentants cubains ont rappelé leur hostilité envers la « loi d'ajustement » américaine, qui établit un statut spécial et exclusif.

Cette loi stipule que tout étranger né à Cuba ou au bénéfice de la nationalité cubaine peut bénéficier d'un statut de résident permanent aux États-Unis. Les autorités cubaines dénoncent également la politique des « pieds secs, pieds mouillés » qui permet des facilités d'installation aux États-Unis pour les immigrés illégaux cubains.

Ces règles « portent atteinte à la lettre et l'esprit » des accords migratoires de 1994, a dénoncé la direc-

trice des États-Unis au ministère cubain des Affaires étrangères, Josefina Vidal, assurant qu'elles « continuent de constituer le principal stimulus de l'immigration illégale, du trafic d'émigrants et des entrées irrégulières aux États-Unis via des pays tiers de citoyens cubains qui voyagent légalement » dans ces pays.

Cette dernière a expliqué que « tous les migrants illégaux cubains interceptés en haute mer ne sont pas » renvoyés vers leur pays. Raison pour laquelle « Cuba aspire à une relation normale avec les États-Unis, au sens large mais aussi sur les questions migratoires ».

Face à ces critiques, Alex Lee a accusé une fin de non recevoir à la partie cubaine, préférant mettre l'accent sur la portée historique de ces discussions. « Nous avons expliqué au gouvernement cubain que mon gouvernement est décidé à continuer à appliquer la loi d'ajustement sur Cuba, et de faire en sorte que (...) la politique 'pieds secs-pieds mouillés' reste en place », a-t-il indiqué.

Ce dernier a d'ailleurs expliqué que ces discussions « reflètent l'accent mis sur l'engagement et le dialogue » entre les parties. « Nous avons hâte de continuer à progresser sur ces sujets », a-t-il conclu lors de son allocution.

**Céline Tabou**

## Une exposition à voir jusqu'au 31 mars à Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Tampon

### **Le camp de concentration où furent déportés les résistants réunionnais Jean Joly et Teddy Piat**

Ce vendredi 23 janvier s'est déroulé avec beaucoup d'émotion à l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis le vernissage d'une exposition à faire connaître au maximum de nos compatriotes durant les deux mois à venir afin de leur permettre de cultiver leur mémoire historique et préparer leur avenir. Il s'agit d'une présentation photographique de l'un des camps de concentration nazis, celui de Mauthausen en Autriche, où des combattants réunionnais de la liberté ont vécu les pires horreurs. Et comme l'a dit Paul Vergès à cette occasion, nous devons rester fidèles aux combats des jeunes réunionnais qui se sont soulevés massivement face aux nazis et à leurs collaborateurs.



Les élèves du Lycée Jean Joly (La Rivière) ont proclamé en chorale le célèbre "Chant des Partisans".

Ce vernissage a été marqué par plusieurs interventions de personnalités qui ont souligné les nombreux atouts de l'exposition intitulée "Mauthausen, la part visible des camps" et complétée par l'itinéraire de Jean Joly et Teddy Piat, des résistants réunionnais déportés dans ce camp. Ces intervenants furent successivement l'adjoint au maire de Saint-Denis délégué à la culture (René-Louis Pestel), le président de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de La Réunion (Jacques Delpech), la Consule de l'Allemagne, le Recteur, le sénateur communiste Paul Vergès et le sous-préfet délégué à la Jeunesse.

Autres temps forts de cet événement culturel : les prestations d'élèves du Lycée Jean Joly (La Rivière), qui ont proclamé en chorale le célèbre "Chant des Partisans", le poème "Vous qui savez" de Charlotte Delbo et le "Chant des Déportés". Enfin, il faut également signaler la présence à ce vernissage d'anciens résistants réunionnais lors de la Seconde Guerre mondiale : Marguerite Jauzelon, Camille Bourhis et

Paul Vergès ; ainsi que celle de Mme Fourcade, ancienne compagne de Jean Joly.

#### **« Préparer les nouveaux changements »**

Dans son intervention, le sénateur communiste a félicité les organisateurs de cette exposition, qui sera à voir jusqu'au 14 février à la mairie de Saint-Denis, puis du 16 février au 28 février à la capitainerie du port

de Saint-Pierre, ensuite à la médiathèque du Tampon du 2 au 14 mars et enfin à la bibliothèque de la faculté des Lettres au Moufia (Saint-Denis) du 16 au 31 mars. En effet, Paul Vergès a mis en avant l'importance de ce rappel historique de « l'engagement courageux de nombreux jeunes réunionnais éclaireurs, qui ont fait face à la propagande de Vichy et ont lutté pour la liberté au péril de leur vie ».

« Cet engagement de résistants réunionnais et notamment de nombreuses jeunes filles a joué un rôle décisif dans l'abolition du statut colonial de La Réunion par la loi du 19 mars 1946 et nous ne devons pas l'oublier dans la période de barbarie que nous vivons aujourd'hui », a ajouté le militant communiste cofondateur du PCR en 1959. Et il a conclu : « nous devons davantage étudier et faire connaître notre histoire pour préparer les nouveaux changements nécessaires désormais, où les jeunes auront une fois de plus un rôle important à assumer ».

**Correspondant**



À ce vernissage ont notamment participé (de gauche à droite) la résistante ambulancière Marguerite Jauzelon, Mme Fourcade, ancienne compagne de Jean Joly, et les résistants Camille Bourhis et Paul Vergès.

# LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Dans un communiqué de presse du 20/01/2015, le CIRAD (Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) dresse un bilan sur la culture de la canne à sucre et ses coproduits. Cette déclaration à la presse ne surprendra pas les lecteurs de Témoignages car notre journal informe régulièrement et depuis longtemps ses lecteurs sur ce thème important pour les Réunionnais. Actuellement et dans la perspective 2017 la canne à La Réunion est en danger : des informations comme celles diffusées par le CIRAD sont de nature à informer les Réunionnais et donner aux élus des orientations sur la politique à mener et défendre dans le contexte qui est le nôtre. Notre journal a choisi de publier de larges extraits de ce communiqué avec des titres et sous-titres qui sont ceux de la rédaction et des observations nécessaires à affiner et compléter.

## La canne c'est le sucre, mais pas seulement -42-

# Canne propre et canne combustible

### La canne en tant que culture de plus en plus propre

« La canne devient une plante propre », précise d'emblée François-Régis Goebel, chargé de mission filière canne à sucre au CIRAD, « les itinéraires techniques de production ont été mis au point de façon raisonnée et les pratiques culturales sont de plus en plus réfléchies selon une approche agroécologique. On utilise désormais beaucoup moins de pesticides et autres intrants qu'auparavant, même si des efforts dans cette filière restent encore à faire. » Leur sont désormais préférées les cendres riches en silice obtenues lors de la combustion des tiges de canne et qui fertilisent à souhait les plantations de canne à sucre, tout comme la vinasse (riche en potassium et azote) et la mélasse (riche en hydrates de carbone stimulant la croissance des micro-organismes). L'eau qui sert au lavage des cannes à l'usine est elle-même recyclée pour irriguer les parcelles. Car « tout est bon » dans la canne.

**Observation :** Beaucoup d'efforts restent encore à faire. C'est certain ! De plus les considérations développées pour avoir un poids réel doivent être étayées par des études quantitatives : combien d'engrais chimique en moins ? Combien de désherbants en moins ? Brûler les tiges de cannes présente des risques pour les sols dont les pailles constituent un tapis protecteur en attendant l'arrivée de la couverture verte dont on a parlé récemment. N'y a-t-il pas une meilleure utilisation de certains produits dérivés ?

### La canne combustible

« On réfléchit aujourd'hui à exploiter la canne dans sa totalité pour produire de l'électricité à grande échelle. Cette canne est appelée « canne combustible », elle fait « tourner des usines » et sera une source importante d'électricité demain dans de nombreux pays et dans les départements français, à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique. Elle correspond à des variétés à forte biomasse, dépassant largement les variétés traditionnelles dites à sucre. Ce qui annonce une nouvelle filière « canne fibre à côté de la traditionnelle filière canne-sucre-rhum ! »

**Observation :** Spécialiser la canne, pour différents usages pourquoi pas ? Ne pas oublier cependant l'alimentation des gens. Il y a danger à mettre concurrence la nécessité de nourrir les hommes avec les profits réalisés dans une filière énergie. D'autant que nous ne manquons pas d'autres sources d'énergie : le soleil, la mer, la géothermie, le vent. Pourquoi encore cultiver des cannes pour l'énergie seulement. Il y a là un choix politique et un mauvais choix entraîne souvent des catastrophes. La canne énergie est un mauvais choix pour La Réunion ! Maintenant pourquoi pas la canne pour le papier, la canne pour le plastique et autres.

(à suivre)

*Georges Gauvin*

## Vocabulaire : la co-génération, production simultanée de plusieurs énergies

A Bois Rouge ou Le Gol, la canne est broyée et la bagasse, considérée comme déchet à valoriser, est brûlée pour la production d'électricité à usage interne (à l'usine sucrière) et externe pour l'alimen-

tation du réseau EDF. Ajoutons qu'en retour l'usine sucrière reçoit en plus de la vapeur chaude pour cuire le jus, résorber l'eau, et ainsi alimenter la chaîne de fabrication du sucre.

# Oté

## Pou nout sitiasyon lo mo lé fèb !

*Baya, dé fwa i sifi d'in sèl mo pou fout la pagay partou, in sèl mo pou fé gat tout, pou mèt do fé dan la payass konm ni di isi la bon o. In sèl mo, la tansyon in pé i grinp, ti pé d'san dot i bouyi, néna i tyinbo pi an plass. La pa ninport kisa la prononss lo mo, lo promié miniss li sort trouv lo mo pou dig-dig in pé, li sort di la ba déor an franss, dann désértin landrwa néna l'apartheid. Pou byin apiy son kozman ankor li di néna in l'apartheid sosyal, téritorial é étnik pou désértin. Lo mo lé for baya. Li di sa par rapor bann zinégalité néna rant linn a lot. Pou in pé, minm si lé vré pou vréman i fo pa di, i fo kashièt.*

*Oté, pou kèl rézon li di sa ? Si pou la franss lo promié miniss i ézit pa parl l'apartheid, sirman li koné byin la sityasyon sosial, li koné tousala dé A ziska Z, mi sipoz. Li dovré konèt lo sor tout départman paréyman, minm pou nou osi isi la rényon, vik li lé lo promié miniss. Si an franss li konsidèr néna l'apartheid, a nou isi, koman i apèl nout léta d'soufranss ? Dopli konbyin d'tan ni viv dan l'apartheid isi ? Sanm pou mwini dopli tro lontan, dopli o mwini 1946. Swa dizan, la lwa du 19 mars 1946 si la départmantalisasyon té dwa galiz-galiz in pé, konm la fé, boudikont la rougoumant bann zinégalité dopli.*

*Zordi lo promié minis i rokoné tousala, démié, boudikont li rokoné a nou in l'apartheid téritwar, èk nout to d'shomaz i gonf, i gonf, nout to lé touzour an oss, nout zénèss lé sakrifé, lo mankman la kaz, nout lagrikiltir i sar palanké si ni fé pa antansyon, bann vié i lit pou sirviv zour an zour èk inn ti rotrèt la mizèr. Par rapor bann déor, mi trouv lo mo apartheid i konvyin pa ditou pou nou. Touléka si pou banna i konvyin, pou nou vi nout sitiasyon sosial, pou nou lo mo lé fèb.*

**Justin**